Obligations échelonnées Counsel, série A

31 octobre 2026

Le fonds cherche à générer un niveau de revenu modéré tout en protégeant le capital des placements et la liquidité en investissant, directement ou par l'intermédiaire de titres d'autres fonds de placement, dans un portefeui le diversifié de titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde.

Est-ce le bon portefeuille pour vous?

- Cherchent à intégrer un fonds de titres à revenu fixe mondiaux à leur portefeui le.
- Désirent un placement à court terme et sont en mesure de composer avec la volatilité des marchés obligataires.
- Des distributions mensuelles.

Répartition neutre du portefeuille

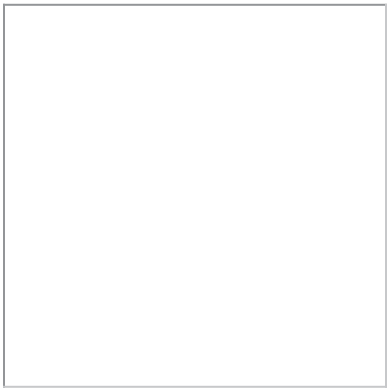

Rendement annualisé (%)

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Rendement depuis la création
Série A	0,5	-0,1	0,4	0,3	4,1	1,8	1,4	1,4

Rendement (%) rendements par année civile

Période	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	ACJ
Série A	0,1	-1,0	0,1	2,6	5,6	-1,4	-4,9	5,0	5,2	3,2	0,5

Rendement historique (%) Valeur actuelle de 10 000 $

12 665 $



Données importantes

Type de fonds	Revenu fixe canadien à court terme
Fund code	CGF139
Date de création	14 janvier 2010
Frais de gestion	0,95 %
Frais d'administration	0,15 %
RFG (31 mars 2026)	1,19 %
Actifs nets (millions de $)	101,9 $
Nombre de titres	185

Sous-conseiller

Placements Mackenzie

Fréquence des distributions

Revenu	Mensuelle
Gains en capital	Annuelle
Distributions	0,02 $

Les distributions représentent les distributions annuelles versées au cours de l'année 2025

Tolérance au risque

Faible

Placement

min.	Subséq.	Admissibilité au REER
500 $	100 $	Oui

Obligations échelonnées Counsel, série A

Comment le fonds investit en date du 31 août 2026



Répartition de l'actif	(%)
Obligations Domestiques	92,5
Obligations Étrangères	6,2
Espèces et équivalents	1,3



Répartition géographique	(%)
Canada	93,8
Allemagne	3,2
États-Unis	2,9
Australie	0,2

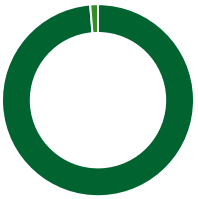

Répartition sectorielle	(%)
Revenu fixe	98,7
Espèces et quasi-espèces	1,3

Principaux titres

Titres en vigueur	% de la VL
Province de Québec 2,30 % 01-sep-2029	7,0
Province de l'Alberta 2,05 % 01-jun-2030	4,8
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-sep-2028	4,0
Financière Sun Life inc 2,80 % 21-nov-2028	3,8
Province de l'Ontario 1,35 % 02-déc-2030	3,6
Banque de Nouvelle-Écosse 2,62 % 02-déc-2026	3,4
Canada Housing Trust 2.85% 15-Dec-2030	2,9
Banque Toronto-Dominion 3,61 % 10-sep-2030	2,5
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-sep-2029	2,5
Banque Toronto-Dominion 2,26 % 07-jan-2027	2,2
Totale	**36,7**

Caractéristiques du portefeuille	
Rendement du dividende	3,3 %
Rendement à l'échéance	3,5 %
Durée moyenne (années)	2,4
Cote de crédit moyenne	A
Coupon moyen	3,3 %

Qualité de crédit moyenne

AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins
2,0	60,4	15,1	21,7	0,8	-

Durée: Obligations seulement (%) en années

< 1	1 - 5	5 - 10	10 - 20	> 20
11,0	71,8	13,4	0,0	3,8

Communiquer avec nous

Centre de service à la clientèle 1-844-730-1633

Site Web de la société www.counselportfolios.ca/fr-ca

Obligations échelonnées Counsel, série A

Pourquoi investir dans les portefeuilles Counsel

Notre équipe de gestion de portefeuilles crée et gère nos portefeuilles à l'aide d'une analyse approfondie afin de répondre aux besoins de nombreux profils de risque d'investisseur. Nous adoptons une approche impartiale dans le choix de nos gestionnaires de fonds en incorporant une méthodologie exclusive et disciplinée pour chercher et sélectionner des gestionnaires d'actifs indépendants dans le monde entier. Chaque gestionnaire est surveillé et tenu responsable de son mandat afin de garantir à nos investisseurs les meilleures chances d'atteindre leurs objectifs financiers.

Commentaire du fonds T3 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Mackenzie Financial Corporation

Commentaires sur les marchés

Les prix des obligations d'État canadiennes et des obligations de sociétés ont reculé au troisième trimestre, car les taux obligataires ont augmenté. La hausse des taux de rendement a touché même les titres à plus court terme, bien que les titres de créance à plus longue échéance soient généralement demeurés plus sensibles aux variations des taux d'intérêt.

La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à ses réunions de juillet et de septembre, en invoquant les prix élevés de l'énergie, l'incertitude entourant la politique commerciale des États-Unis et les nouveaux risques de hausse de l'inflation. L'inflation au Canada est demeurée élevée, en partie en raison de la hausse des prix de l'essence, tandis que la Réserve fédérale américaine a relevé son taux directeur en septembre. Ensemble, ces événements ont créé un contexte difficile pour les titres à revenu fixe canadiens.

Rendement

Le positionnement en obligations du gouvernement fédéral a contribué au rendement. La sous-pondération du segment des obligations fédérales, bien en deçà de la pondération de l'indice de référence, a contribué au rendement pendant une période de hausse des taux. La répartition de l'actif a contribué au rendement, la pondération des obligations de sociétés et des obligations du gouvernement fédéral ayant partiellement compensé la baisse généralisée des cours. La sélection des titres a également contribué au rendement, en particulier parmi les obligations de sociétés des secteurs de l'énergie et des services de communication.

Les obligations du gouvernement du Canada (GC, 3 %, 2031-09-01), du GC (2,5 %, 2028-05-01) et de la Banque Royale du Canada (3,57 %, 2031-12-09) ont contribué au rendement.

Les obligations de sociétés ont nui au rendement, car la surpondération du Fonds a été touchée par la hausse des taux, même si la répartition et la sélection dans certains segments du secteur ont contribué au rendement. Les obligations provinciales ont nui au rendement, car les positions plus importantes que celles de l'indice de référence dans plusieurs titres du Québec, de l'Alberta et de l'Ontario ont inscrit des rendements négatifs. Les contrats à terme standardisés sur obligations du gouvernement du Canada ont eu une incidence nette négative sur le rendement, tout comme les positions en contrats de change à terme.

Obligations échelonnées Counsel, série A

Les obligations de la province de Québec (2,3 %, 2029-09-01), de la province de l'Alberta (2,05 %, 2030-06-01) et de la province de l'Ontario (1,35 %, 2030-12-02) ont nui au rendement.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté des obligations du GC (3 %, 2031-09-01), de North West Redwater Partnership (2,8 %, 2031-06-01) et de Chemin de fer Canadien Pacifique (4,2 %, 2030-04-15).

Le sous-conseiller a accru sa position en obligations de la province de l'Ontario (1,35 %, 2030-12-02). Le sous-conseiller a vendu ses obligations de la Banque de Nouvelle-Écosse (2,62 %, 2026-12-02) et de la Banque Toronto-Dominion (4,21 %, 2027-06-01), et a remplacé les contrats à terme standardisés sur obligations du gouvernement du Canada échéant en septembre par des contrats échéant en décembre. Le sous-conseiller a réduit ses positions en obligations de Ford Credit Canada Co. (4,61 %, 2027-09-13) et du GC (3,5 %, 2029-09-01).

Perspectives

De l'avis du sous-conseiller, les perspectives à l'égard des titres à revenu fixe canadiens sont sensibles aux prix élevés de l'énergie, aux tendances de l'inflation intérieure et à l'évolution des relations commerciales avec les États-Unis. Les taux de rendement en vigueur plus élevés améliorent le revenu versé par les obligations, mais d'autres variations des taux d'intérêt pourraient tout de même influer sur la valeur marchande. À la fin du trimestre, la durée du Fonds, une mesure de la variation des prix des obligations lorsque les taux d'intérêt changent, correspondait à celle de l'indice de référence. Le Fonds a continué d'afficher une plus forte exposition aux obligations de sociétés et aux obligations provinciales, ce qui fait des écarts de crédit et des événements propres aux émetteurs d'importantes sources de risque. De l'avis du sous-conseiller, la nature à court terme du Fonds pourrait atténuer la sensibilité aux variations des taux à long terme par rapport aux mandats de plus longue durée, même si la surpondération du crédit et l'utilisation de contrats à terme standardisés demeurent pertinentes pour son profil de risque.

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les achats et ventes ont été communiqués par le gestionnaire de fonds. Gestion de placements Canada Vie limitée décline toute responsabilité à l'égard de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours au 30 septembre 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de fonds à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des placements précis ni de fournir des conseils fiscaux ou juridiques. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement avant de prendre la décision d'investir et devraient consulter leur conseiller en fonction de leur situation particulière.

Obligations échelonnées Counsel, série A

Le contenu de ce commentaire (soit les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les renvois à des produits ou titres) ne doit pas être utilisé ni interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, une promotion, une recommandation ou le parrainage d'une entité ou de tout titre mentionné. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous déclinons toute responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs faisant état de nos attentes actuelles ou de nos prévisions ou de celles de tiers. Les renseignements prospectifs sont, en raison de leur nature intrinsèque, assujettis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des résultats indiqués aux présentes. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements relatifs aux lois fiscales, des poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas accorder une confiance indue aux renseignements prospectifs. L'information prospective contenue dans le présent document n'est à jour qu'au 30 septembre 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés pour quelque motif que ce soit, en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou d'autres faits.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon temporel donné. Les rendements et la volatilité ciblés devraient être évalués en fonction de la période indiquée et non de périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication des rendements réels ou futurs.

Obligations échelonnées Counsel, série A

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs.

Dans le cas où une composition de l'actif neutre du portefeuille est présentée, les pondérations indiquées ci-dessus représentent les pondérations neutres du fonds et peuvent différer de la composition actuelle. La composition de l'actif neutre peut comprendre une combinaison de placements en actions, en titres à revenu fixe, en titres conçus pour suivre un indice de marché ou en d'autres titres. Gestion de placements Canada Vie limitée, le gestionnaire du fonds, peut à sa discrétion modifier la combinaison de l'actif sans préavis.

Si des avoirs effectifs du fonds sont indiqués, ils sont détenus soit directement, soit par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement sous-jacent. La répartition de l'actif est exprimée en pourcentage de la valeur liquidative du fonds. Les titres individuels détenus par des FNB ne figurent pas dans la liste des principaux avoirs du fonds. En raison de l'arrondissement des valeurs et de l'inclusion possible des positions vendeur dans les liquidités, la valeur totale de l'avoir peut parfois dépasser 100 %. Il peut arriver qu'une valeur négative soit affichée à l'égard des liquidités. Cette valeur reflète la vente de titres et/ou des opérations de rachat qui n'avaient pas encore été réglées à la fin du mois.

Pour obtenir des renseignements sur le fonds ou sur tout fonds Counsel sous-jacent, veuillez consulter l'Aperçu du fonds, le prospectus simplifié et/ou les autres documents d'information avant d'investir. Ces documents sont accessibles au www.counselportfolios.ca.

Les fonds communs de placement peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les données sur le rendement fournies supposent le réinvestissement des distributions seulement et ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de distribution, des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par le porteur de titres qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Les portefeuilles Counsel sont gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Ils sont distribués par IPC Gestion de patrimoine inc. et IPC Valeurs mobilières. Ils peuvent également être offerts par d'autres courtiers autorisés au Canada. Les autres marques de commerce qui figurent dans le présent document sont des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs et elles sont utilisées sous licence ou avec permission.